

REDÉCOUVERTE D'UNE RIVIÈRE URBAINE : LA VIEILLE-MER

Comment la « renaissance » d'une rivière méconnue et oubliée en Seine-Saint-Denis, canalisée, illustre aujourd'hui les enjeux sociétaux de la nature en ville ?

La Vieille-Mer, petite rivière de 7 km prend sa source à Dugny, traverse le parc Georges Valbon et s'écoule vers Saint-Denis, pour rejoindre le grand paysage de la confluence de la Seine et du canal Saint-Denis.

L'Apur en lien étroit avec le conseil départemental de Seine-Saint-Denis et Plaine Commune a réalisé deux études pour donner des orientations programmatiques, préalables aux futurs travaux opérationnels permettant de nouveau de la rendre visible.

Ce projet innovant de redécouverte de la Vieille-Mer interroge sur une autre perception de l'eau. Les enjeux de ces travaux consistent à valoriser la présence de l'eau en ville, l'intégration urbaine de bassins de gestion des eaux pluviales et de création de sites de baignades. Ils offrent l'opportunité de nouveaux usages et paysages tout en réunissant les acteurs en charge des leviers de l'aménagement. Ces études montrent les potentiels d'une rivière, en intégrant de nouveaux choix hydrauliques avec de possibles variations. En parallèle, la Vieille-Mer contribue à la création d'un lieu de rencontre, tout en lui donnant une place majeure dans la programmation des projets d'espace publics.

Redécouvrir le patrimoine des rivières urbaines offre des orientations de projets autour de l'accessibilité, des liens entre la ville et le parc et valorise le patrimoine hydraulique, en termes de sensibilisation, d'agrément et d'écologie. Par conséquent cette redécouverte de la Vieille-Mer, à penser en étapes successives, tient une promesse, celle de répondre aux enjeux climatiques et aux besoins de nature des habitants.

Une première étape d'ici 2024, portée par le CD93 concerne la séquence de la Vieille-Mer amont dans le parc Georges Valbon et pourrait également comprendre des évocations notamment dans le parc Marcel Cachin et le futur parc de la Briche à la Confluence.

La synthèse est disponible [ici](#)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

www.apur.org

Contact presse : Patricia Guyot – [mail](#)